

LA FORMATION PAR RECONVERSION

ABDMEZIEM Chérif

Organisme de Prévention dans le Bâtiment et Travaux Publics, OPREBATP ALGERIE

INTRODUCTION

Depuis l'ouverture de l'économie Algérienne sur le marché extérieur au début des années 90 après une longue période de développement centralement planifié, de nouvelles lois sociales ont été promulguées afin de prendre en charge les risques économiques auxquels sont dorénavant exposés les travailleurs salariés.

En effet, la préservation de la compétitivité des entreprises Algériennes face à la concurrence peut désormais donner lieu à des pertes d'emplois par suite de compression d'effectifs ou par dissolution pure et simple des entreprises non performantes.

Pour remédier aux effets néfastes sur les travailleurs du nouveau contexte économique pour l'Algérie, un dispositif relatif à la préservation de l'emploi et la protection des salariés a été initié par le Gouvernement alors que le système de sécurité sociale s'est enrichi d'un nouveau régime, en l'occurrence l'assurance chômage et la retraite anticipée.

S'agissant de la préservation de l'emploi, l'action des pouvoirs publics s'est attachée à lutter contre les pertes d'emplois en initiant un certain nombre de mesures dont la plus importante est celle qui impose à l'employeur l'élaboration d'un plan de redressement incluant un volet social.

Conformément aux dispositions légales en la matière, le volet social du plan de redressement de l'entreprise doit faire l'objet d'une concertation avec les partenaires sociaux avant toute compression d'effectifs. Celle-ci ne pourrait avoir lieu qu'après épuisement de toutes les formules de nature à éviter ou réduire les pertes d'emploi, telles que le redéploiement des effectifs ou l'organisation de cycles de **formation par reconversion**.

OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objet de cette étude est de proposer une méthodologie nouvelle en matière de formation de personnel technique spécialisé en santé et sécurité au travail pour les entreprises du secteur de la construction.

Celle-ci vise la préservation de l'emploi dans ce secteur vital de l'économie Algérienne par la reconversion de certaines catégories de personnel technique en poste mais risquant d'être soumis à une compression d'effectifs en techniciens et agents de prévention compte tenu du déficit important dans ce corps de métier.

Cette étude s'inscrit également dans le cadre des nouvelles lois sociales induites par les mutations socioéconomiques que connaît l'Algérie et notamment la loi de 1988 sur la santé et la sécurité au travail et le décret législatif de 1994 sur la préservation de l'emploi et la protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi.

PERTINENCE

Nous avons jugé cette action doublement opportune et pertinente compte tenu :

- a) du déficit très important enregistré en personnel technique spécialisé en santé et sécurité au travail dans le secteur de la construction estimé à environs 2000 techniciens et 3000 agents de prévention .
- b) de l'accroissement attendu des mesures de réduction des effectifs au sein des entreprises résultant d'une part de l'application des plans de redressement internes avec les volets sociaux d'accompagnement et d'autre part de la décision récente des pouvoirs publics de supprimer le soutien financier de l'état aux entreprises en difficulté .

PLACE DU SECTEUR BTP DANS L'ECONOMIE ALGERIENNE

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics occupe une place stratégique dans l'économie Algérienne. Il joue un rôle très important dans le processus de développement du pays et assure de par sa production et ses consommations un effet d'entraînement sur de nombreuses activités en particulier celles concernant les matériaux de construction, matériels, équipements et engins de travaux publics.

Deux indicateurs socioéconomiques vont préciser la place qu'occupe ce secteur dans l'économie nationale.

- Contribution au PIB national : 20% (hors hydrocarbures et agriculture)
- Contribution à l'emploi : 15% (hors services non marchands)

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

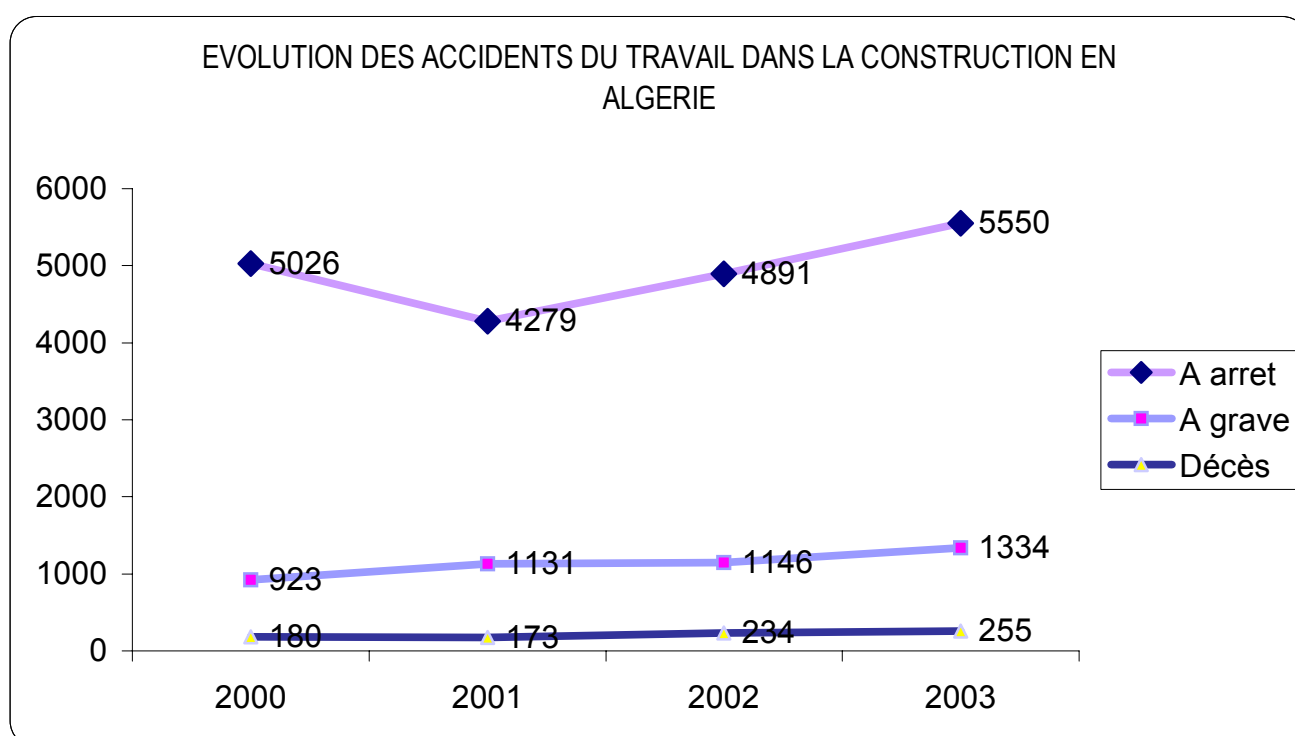
Malheureusement, le secteur de la construction enregistre annuellement plusieurs milliers d'accidents du travail et de maladies professionnelles du fait que les travailleurs sont constamment exposés aux risques les plus importants et les plus fréquents tels que les chutes de hauteur qui représentent 35% des accidents mortels. Par ailleurs , ce phénomène s'est aggravé du fait que la grande majorité des travailleurs n'ont pas reçu de formation initiale en santé et sécurité au travail lors de leur formation professionnelle alliant le savoir faire et la sécurité au cours de l'exécution du travail . C'est ainsi que l'évolution des accidents du travail et de leurs coûts directs selon les données statistiques nationales, se présente comme suit :

EVOLUTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN ALGERIE

(ANNEES 2000- 2003)

Source CNAS

Années	Accidents avec arrêt		Accidents graves		Décès		Indemnités Journalières	
	Nombre	% par rapport aux autres branches d'activités	Nombre	% par rapport aux autres branches d'activités	Nombre	% par rapport aux autres branches d'activités	Nombre	% par rapport aux autres branches d'activités
2000	5026	18,7	923	21	180	23,1	223497	20,9
2001	4279	18,7	1131	20,9	173	24	210436	21,5
2002	4891	20	1146	20,8	234	33,7	239919	22,9
2003	5550	20,1	1334	20,1	255	31,8	286841	23



LA METHODE

La formation par reconversion consiste à transférer des travailleurs affectés à des tâches obsolètes à des occupations réellement productives et la principale raison d'y recourir est d'éviter les licenciements tout en facilitant les « dégraissages » des effectifs .

Comparaison des coûts respectifs de compression des effectifs et des coûts engendrés par la formation par reconversion à des métiers demandés (expérience sorecal)

EVOLUTION DES COÛTS DIRECTS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN ALGERIE

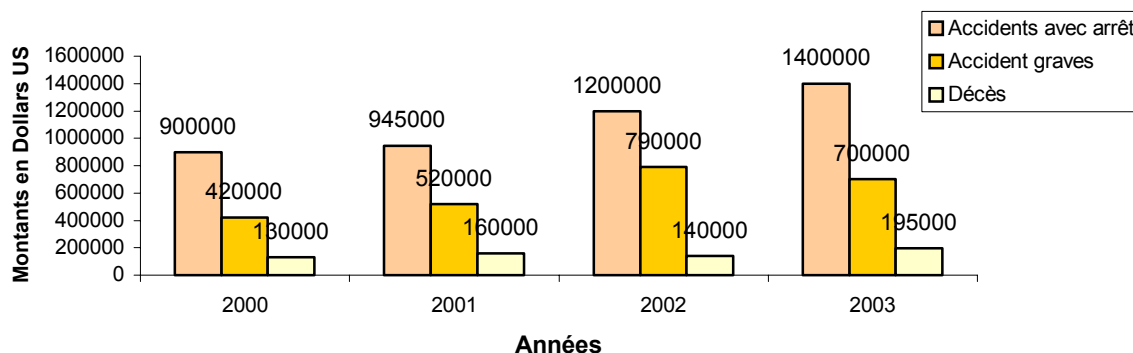
(ANNEES 2000- 2003)

Source CNAS

		Coûts en Dollars US			
Années	Accidents avec arrêt	Accidents graves	Décès	Total	
2000	900000	420000	130000	1450000	
2001	945000	520000	160000	1625000	
2002	1200000	790000	140000	2130000	
2003	1400000	700000	195000	2295000	

EVOLUTION DES COÛTS DIRECTS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN ALGERIE

(Source CNAS)



LA METHODE

La formation par reconversion consiste à transférer des travailleurs affectés à des tâches obsolètes à des occupations réellement productives et la principale raison d'y recourir est d'éviter les licenciements tout en facilitant les « dégraissages » des effectifs.

Comparaison des coûts respectifs de compression des effectifs et des coûts engendrés par la formation par reconversion à des métiers demandés (expérience sorecal)

En se basant sur l'expérience d'une entreprise publique nationale, la méthode consiste à mettre en valeur les avantages aussi bien sur le plan économique que sur le plan social de privilégier la formule « Formation par reconversion » par rapport à la compression des effectifs. Ce choix stratégique aura pour impact la sauvegarde d'environ 5000 emplois dans le secteur public du BTP en offrant à des cadres techniques de ce secteur la possibilité de bénéficier d'une formation par reconversion en qualité de techniciens en santé et sécurité du travail, leur évitant ainsi de faire l'objet d'une retraite anticipée ou d'une mise en chômage technique.

Si l'option de la « Formation par reconversion » est privilégiée, sa prise en charge serait dévolue à des structures de la formation professionnelle et des instituts spécialisés sous tutelle du Ministère Algérien de la Formation Professionnelle, alors que l'OPREBATP (Organisme Professionnel de Prévention des risques professionnels du BTP) qui est sous tutelle du Ministère du Travail et de la sécurité sociale, assurerait en amont les missions d'Ingénierie éducative, à savoir :

- 1/- Elaboration des programmes de formation sur la base de référentiels.
- 2/- Conception, rédaction et illustration des cours de technicien en santé et sécurité ;
- 3/- Conception et rédaction d'un guide de soutien pédagogique à l'usage des formateurs ;
- 4/- Formation des formateurs
- 5/- L'assistance pédagogique et technique aux structures de formation.
- 6/- Contrôle et suivi de la qualité de la formation dispensée.

EXPERIENCE DE LA SOCIETE SORECAL :

En application des directives gouvernementales, L'Entreprise algérienne de Construction « SORECAL » et à l'instar de beaucoup d'autres entreprises du BTP, a élaboré un plan de redressement interne approuvé par les autorités lui faisant obligation de délester des activités secondaires non rentables et de se recentrer sur son métier de base.

Cette mesure implique le licenciement d'une première tranche de 311 agents dont le coût net global pour l'entreprise s'élève à 34 millions de Dinars algériens, soit l'équivalent de 464000 Dollars US (1USD=75 DA). Or le coût global net de la formation par reconversion y compris la prestation d'ingénierie de l'OPREBATP, s'élève à 27 millions de DA, soit l'équivalent de 373 000 USD (voir tableau comparatif annexé).

L'analyse des coûts respectifs de compression et formation par reconversion donne les indications suivantes :

- | | |
|--|--------------------|
| a) Coût de compression / travailleur : | environ 1500 \$ US |
| b) Coût de la formation par reconversion / travailleur : | environ 1200 \$ US |

Nous voyons à travers cet exemple que la formule de formation par reconversion présente des avantages sur le plan économique puisqu'elle est de 20 % moins chère que la compression d'effectifs. Alors que sur le plan social, cette solution permet la préservation de 311 emplois menacés de disparition et une amélioration certaine du climat social.

CONCLUSION :

Si la formation par reconversion est nouvelle en Algérie, elle est cependant connue de longues dates et bien maîtrisée dans des pays comme la Suède, l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

Pour l'Algérie l'exemple de la Société SORECAL est assez édifiant sur les avantages que peut procurer la formule de formation par reconversion notamment en matière de préservation de l'emploi et donc de la stabilité de économique et sociale du pays.

Le déficit en personnel technique spécialisé en santé et sécurité au travail dans le secteur de la construction est estimé à 5.000 agents comme il a été indiqué auparavant. La généralisation du cas SORECAL à d'autres entreprises similaires en cours de restructuration permettra non seulement de combler ce déficit mais également de contribuer à sauvegarder l'emploi.


TABLEAU COMPARATIF

INCIDENCE FINANCIERE INDUITE PAR LA COMPRESSION DE 311 AGENTS
(SOURCE SORECAL)



EFFECTIF ADMIS AU CHOMAGE	201
Montant contribution d'ouverture des droits assurance chômage	6.670.042,98
Montant net de l'indemnité de licenciement	3.581.352,18
Charges patronales	899.684,35
Charges ouvrières	260.696,60
Incidence financière pour l'assurance chômage	11.311.776,11
S/TOTAL	22.723.552,22 (1)
EFFECTIF ADMIS A LA RETRAITE ANTICIPEE	110
Montant contribution d'ouverture des droits à la retraite anticipée	12.089.084,36
S/TOTAL	12.089.084,36 (2)
Incidence financière globale total (1) + (2)	34.812.636,58 Dinars
	soit 464.000 \$ US

COUT DE LA FORMATION PAR RECONVERSION DE 311
TECHNICIENS EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

DUREE DE LA FORAMTION	NIVEAU D'ACCES	COUT UNITAIRE MOYEN	COUT GLOBAL
8 mois (1 semaine/mois)	Personnel d'encadrement , maîtrise, membres CHS	90.000 DA par agent y compris La prestation de l'OPREBATP 	90.000 x 311 agents = 27.990.000 Dinars soit 373.000 \$ US